



# La participation citoyenne : un droit accessible à toutes et à tous ?

Marta PINTO

Analyse Esenca 2024



**Éditrice responsable** : Ouiam MESSAOUDI

**Siège social** : rue Saint-Jean, 32-38 - 1000 Bruxelles

**Accès public** : place Saint-Jean, 1 - 1000 Bruxelles • **Contact Center** : 02 515 19 19

**Numéro d'entreprise** : 0416 539 873 • **RPM** : Bruxelles • **IBAN** : BE81 8778 0287 0124

**Tél** : 02 515 02 65 • [esenca@solidaris.be](mailto:esenca@solidaris.be) • [www.esenca.be](http://www.esenca.be)



Avec le soutien de :



## Introduction

La participation citoyenne offre la possibilité à chaque citoyenne et citoyen de s'engager dans la vie publique, que ce soit de manière non exhaustive à travers le vote, les manifestations, les consultations publiques, l'engagement dans le milieu associatif ou militant, des publications sur les réseaux sociaux ou le soutien à des pétitions en ligne. Selon l'Observatoire européen de la Participation citoyenne :

« La participation citoyenne correspond au processus d'engagement de citoyens lambda, agissant seuls ou collectivement, afin d'influer sur leur vie communautaire. Elle se manifeste au travers des tentatives d'influence sur les prises de décision et d'initiatives citoyennes visant à renforcer le « bien-vivre ensemble ». Elle peut s'inscrire dans une approche ascendante, ou s'intégrer dans un cadre institutionnalisé et, ainsi, être organisée à l'initiative des membres de la société civile organisée ou des décideurs politiques.<sup>1</sup> »

La participation citoyenne est étroitement liée à l'exercice des droits civils, sociaux et politiques<sup>2</sup>. Dans le cadre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)<sup>3</sup> ratifiée par la Belgique en 2009, elle est essentielle pour garantir l'inclusion et l'égalité. Cette convention reconnaît le droit des personnes en situation de handicap de participer pleinement à la vie publique et politique, notamment par le vote, la représentation et la participation citoyenne.

### La participation citoyenne dans une société individualiste : un paradoxe ?

Dans notre société néolibérale<sup>4</sup>, l'individualisme et la réussite économique dominant, tandis que la participation citoyenne rencontre des obstacles importants. Le modèle capitaliste<sup>5</sup> dans lequel nous vivons encourage le profit économique et donc la productivité, la réussite personnelle et l'individualisme. Ces valeurs s'opposent aux valeurs de la participation citoyenne : le bien commun, la solidarité et l'intérêt collectif. De plus, l'individualisme implique que chaque personne doit « se débrouiller seule » et le vivre-ensemble est souvent mis de côté. Ceci est particulièrement problématique pour celles et ceux qui dépendent

---

<sup>1</sup> Observatoire européen de la Participation citoyenne. Définitions : participation citoyenne.

<https://tinyurl.com/42ux2dsj>, consulté le 29/10/2024

<sup>2</sup> Tremblay, M. (2011). La participation citoyenne, l'engagement civique et l'efficacité de personnes membres de comités d'usagers ou d'associations. Recherches en communication, n° 32 (2009).

<https://tinyurl.com/2tjswnbm>, consulté le 13/11/2024

<sup>3</sup> Nations Unies. (2006). Convention relative aux droits des personnes handicapées et Protocole facultatif.

<https://tinyurl.com/5e8abpt7>, consulté le 13/11/2024

<sup>4</sup> Le Néolibéralisme est défini comme des politiques qui « ont pour objet de créer un environnement propice à l'afflux des mouvements de capitaux — source d'épargne disponible pour l'investissement —, par la dérégulation des marchés, la réduction du rôle de l'État, des dépenses publiques et de la fiscalité (en particulier au bénéfice des entreprises), un contrôle strict de l'évolution de la masse monétaire pour prévenir les effets inflationnistes, la privatisation des entreprises publiques et l'abaissement du coût du travail. » Source :

<https://tinyurl.com/2y7fmy59>, consulté le 29/10/2024

<sup>5</sup> Le capitalisme peut être défini comme un « système économique fondé sur la primauté du droit de propriété individuelle — ou collective ; on parle alors de capitalisme d'État — et en particulier de la propriété privée des moyens de production et caractérisé par l'accumulation du capital productif, elle-même guidée par la recherche du profit. ». Source : <https://tinyurl.com/5ctrtusd>, consulté le 29/10/2024

d'une solidarité collective pour accéder aux mêmes droits et opportunités que les autres membres de la population. Par exemple, les personnes en situation de handicap peuvent être encore plus marginalisées dans une société où l'entraide est de moins en moins encouragée et soutenues par les politiques publiques. Sans entraide, les structures de soutien peuvent être insuffisantes, ce qui peut limiter l'accès aux services essentiels (transport adapté, assistance à domicile, loisirs, accès aux soins, etc.), augmentant alors leur isolement et la dégradation de leurs droits fondamentaux. Les personnes isolées, sans famille ou entourage proche peuvent également se retrouver en grande difficulté si elles dépendent de tierces personnes pour certaines activités ou accès à des services.

### **Une hiérarchisation des priorités ?**

La participation citoyenne sous toutes ses formes est devenue un choix secondaire pour beaucoup de personnes, face à d'autres priorités essentielles, comme les préoccupations individuelles et les besoins économiques. Les personnes vivant dans des situations précaires sont particulièrement affectées, car leur priorité est d'assurer leurs besoins immédiats comme le logement, l'alimentation, la santé, les obligations familiales, etc. Ces personnes n'ont souvent ni le temps ni l'énergie de s'engager pleinement dans des actions collectives. Cette « hiérarchisation des priorités » crée une division sociale, où la participation citoyenne devient un luxe pour les personnes qui en ont le temps et/ou les moyens.

L'absentéisme et le désengagement de la population dans les actions citoyennes notamment lors de la participation aux élections peut résulter d'un épuisement collectif. Ce dernier s'explique notamment par un mécontentement et une désillusion parmi certaines parties de la population envers les décideurs politiques<sup>6</sup>.

Cet épuisement collectif peut également être vu comme un phénomène croissant dans des sociétés où le travail occupe une plus grande place dans nos vies, laissant peu de temps pour l'investissement dans des actions citoyennes ou même de loisirs, de bien-être, etc. Même celles et ceux qui souhaitent s'engager dans ce type d'actions peuvent être freinés par des contraintes personnelles comme la surcharge de travail. Par exemple, il est plus difficile pour une personne avec plusieurs emplois, ou pour un parent solo (encore plus pour un parent solo avec un enfant en situation de handicap ou un parent en situation de handicap qui assure la charge de son enfant) de participer à une action citoyenne. Les personnes en situation de handicap sont confrontées à des obstacles supplémentaires, comme des problèmes d'accessibilité aux endroits de volontariat ou un manque de soutien adéquat pour leur permettre de s'investir pleinement.

### **Participer, mais comment ?**

La participation citoyenne peut prendre plusieurs formes.

Souvent les modèles traditionnels prennent une forme directe de participation dans les manifestations, dans les démonstrations publiques, à travers le volontariat ou encore des

---

<sup>6</sup> Pinto, M. (2024). Extrême droite et handicap : vers un recul des droits inévitable ? – Esenca. <https://tinyurl.com/mvc5sm83>, consulté le 13/11/2024

groupes consultatifs<sup>7</sup>. Ici, l'accessibilité reste une préoccupation vu que certains environnements peuvent être inadaptés aux besoins d'une personne à mobilité réduite ou d'une personne avec un handicap, qu'il soit visible ou invisible. Par exemple, des manifestations ou des débats publics nécessitent des déplacements ou des réponses à des besoins spécifiques (rampe d'accès, langue des signes, documents en braille, lieux de repos, toilettes, etc.) qui ne sont pas toujours pris en compte. Ce type de participation peut donc renforcer l'exclusion de certains groupes de personnes, car elle contient de nombreux aspects validistes<sup>8</sup>.

Le recours aux nouvelles technologies a permis de diversifier les formes de participation à travers l'utilisation d'outils numériques comme les pétitions en ligne, les blogs, les sondages et les réseaux sociaux<sup>9</sup>. Cette transition vers une participation en ligne a permis une ouverture et des formes innovantes de participation citoyenne, où chaque personne peut s'engager depuis n'importe où. Pour les personnes en situation de handicap, le militantisme en ligne est particulièrement avantageux, car il élimine les contraintes de mobilité des modèles plus traditionnels et permet une participation à distance et de surmonter les obstacles physiques. Comme indiqué dans une analyse d'Esenca, le militantisme numérique ne remplace pas totalement la participation en personne, il est « complémentaire aux occupations des rues et aux défilés affichant des slogans ; il permet de trouver de nouvelles militantes et nouveaux militants, coordonne des actions, donne une visibilité immédiate à certaines situations, etc.<sup>10</sup> » Il représente aussi une alternative importante et accessible pour les personnes en situation de handicap. Cependant, des limites persistent. Les technologies numériques ne sont pas toutes inclusives, et certaines personnes en situation de handicap rencontrent encore des obstacles d'accessibilité, comme l'absence d'outils adaptés (par exemple : lecteurs d'écran, sous-titres, ou description audio des images) ce qui peut limiter leur pleine participation. Une approche de participation citoyenne plus inclusive est donc nécessaire avec des contenus adaptés pour répondre aux besoins variés des publics<sup>11</sup>.

## Conclusions

La participation citoyenne est un droit fondamental, qui doit être accessible à toutes et à tous, indépendamment des situations économiques, sociales ou physiques. Essentielle pour une société inclusive, elle est limitée par des tensions entre l'individualisme caractérisé par nos sociétés et le collectif. Il est important de résoudre ce dilemme entre être soi-même et vivre ensemble, et de passer du « vivre ensemble » au « faire ensemble », comme le soutien

---

<sup>7</sup> Voir exemples : le budget participatif de la ville de Liège, qui, en concertation avec la population locale, choisit des investissements à faire dans les quartiers – <https://tinyurl.com/43xd3sch>. La Panel Citoyen pour le Climat en Wallonie : ce panel réunit des citoyens pour proposer des mesures climatiques concrètes, influençant les politiques de la région wallonne, <https://tinyurl.com/3tkpw3c3>, consulté le 31/10/2024

<sup>8</sup> Paulus, M. (2023). Le militantisme : accessible à toutes et tous ? Focus sur le militantisme en ligne – Esenca. <https://tinyurl.com/53m86vwj>, consulté le 29/10/2024

<sup>9</sup> Vie Publique. (2024). Les nouvelles formes de participation citoyenne. <https://tinyurl.com/mu5n4e93>, consulté le 29/10/2024

<sup>10</sup> Paulus, M. (2023). Le militantisme : accessible à toutes et tous ? Focus sur le militantisme en ligne – Esenca. <https://tinyurl.com/53m86vwj>, pages 3-4, consulté le 29/10/2024

<sup>11</sup> Ibid., consulté le 04/11/2024

Philippe Meirieu<sup>12</sup>. Meirieu oppose le « vivre ensemble », souvent superficiel et passif, au « faire ensemble », plus actif et engageant. Il critique une simple coexistence fondée sur l'indifférence, l'autoritarisme ou l'individualisme, et défend la construction de collectifs où chaque personne développe sa propre identité. Cela nécessite une approche participative et inclusive où chaque citoyenne et citoyen peut s'engager pleinement dans la société, avec un environnement qui leur permet de contribuer au bien commun, indépendamment de leur capacité. Cela implique de créer des espaces réellement inclusifs et accessibles (physiques ou numériques), renforçant ainsi la participation de toute la population, y compris des personnes en situation de handicap.

Réconcilier le « faire ensemble » et la pensée individualiste est possible avec une éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge, pour sensibiliser aux valeurs de respect, de solidarité et de coopération ce qui pourrait avoir des effets transformateurs des pratiques individuelles et collectives.

À une échelle plus large, la réduction collective du temps de travail offrirait un cadre facilitateur à la participation citoyenne. Il ne s'agit ici que d'une piste parmi tant d'autres. Cette mesure permettrait de mieux concilier travail, vie familiale, vie sociale et engagement citoyen<sup>13</sup>. Une réduction du temps de travail mal pensée pourrait accroître les inégalités. Par exemple, s'il n'y a pas de mesures pour garantir une équité entre les différents secteurs ou professions, ou si elle crée une intensification du travail pour compenser les heures réduites.

Enfin, la baisse de l'engagement citoyen est un signal d'alarme qu'il ne faut pas ignorer ni sous-estimer l'enjeu. La société civile joue un rôle crucial de contre-pouvoir, comme en témoignent les grandes mobilisations contre certaines politiques publiques jugées inadéquates par une partie de la population. Un exemple récent est la manifestation du secteur non marchand du 7 novembre dernier, qui a rassemblé près de 25 000 personnes<sup>14</sup>. Ces actions collectives influencent les politiques publiques, qu'elles soient de grande ampleur ou menées à une échelle locale au quotidien.

La participation citoyenne est un pilier essentiel de notre démocratie. Lorsqu'elle s'affaiblit, c'est toute la société qui en subit les conséquences. Ce phénomène est illustré par des taux élevés d'abstention électorale ou encore par la montée de l'extrême droite. Lorsque la population est contrainte de prioriser leurs besoins primaires, leur implication citoyenne diminue sous toutes ses formes. Les conséquences réelles : des politiques publiques non inclusives, une précarité, des mesures qui fragilisent des personnes sujettes à des discriminations, rupture du lien social, diminution de la cohésion et les moments de partage à l'échelle locale... tout ce qui fait que nous faisons société ensemble et qui doit nous alerter !

---

<sup>12</sup> Meirieu, P. (2024). Du « vivre ensemble » au « faire ensemble », pour une éducation démocratique à la démocratie - Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. <https://tinyurl.com/4xkhybea>, consulté le 13/11/2024

<sup>13</sup> Le Parisien Solutions. (2024). La semaine de quatre jours : une solution pour améliorer votre équilibre de vie et votre productivité ? <https://tinyurl.com/ywvwzwnw>, consulté le 10/12/2024

<sup>14</sup> RTBF. (2024). Manifestation du non marchand : Plus de 25.000 personnes ont défilé dans les rues de Bruxelles. <https://tinyurl.com/368rrwez>, consulté le 26/11/2024

### **Pour citer cette production**

PINTO, Marta (2024). « La participation citoyenne : un droit accessible à toutes et à tous ? », Analyse Éducation Permanente, Esenca.

URL : [www.esenca.be](http://www.esenca.be)

## Esenca

Esenca - anciennement ASPH, Association Socialiste de la Personne Handicapée – défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour **faire valoir les droits de ces personnes** : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

### Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

### Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

### Handy droit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handy droit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

### Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

### Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs reconnu point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

### **Handyaccessible**

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages "Access-i" et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

### **Un travail d'information, de communication et d'interpellations**

Au quotidien, Esenca communique via de nombreux canaux pour favoriser la connaissance des droits fondamentaux dont celui de l'accès à l'information, la sensibilisation et la diffusion d'informations liées au secteur du handicap : newsletter, guides et brochures, périodique Handylogue, réseaux sociaux, contribution à la presse associative, communiqués de presse, etc. Le magazine Handylogue propose par ailleurs une déclinaison de l'ensemble des articles en Facile à Lire à et Comprendre (FALC).

Notre association exerce activement de très nombreux mandats à différents niveaux de pouvoir sur l'ensemble du territoire afin de pleinement exercer le rôle d'interpellation, de veille et de participation à la construction d'une société inclusive, solidaire et accessible.

### **Une reconnaissance en Éducation Permanente**

Dans le cadre d'une reconnaissance en Éducation Permanente, Esenca réalise chaque année de nombreuses analyses, études et recherches participatives. Celles-ci ont pour vocation d'alimenter la réflexion autour de questions en lien avec le handicap qui traversent notre société, son fonctionnement et ses évolutions. Des campagnes de sensibilisation et de communication ainsi que de nombreuses actions s'organisent également chaque année.

## **Un label communal : Handycity®**

**Handycity®** est un label visant à **encourager les communes tant à Bruxelles qu'en Région wallonne qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales.**

Chaque initiative, petite ou grande, peut **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie** des personnes en situation de handicap et de tout un chacun.

Dans ce processus, **Esenca s'adapte aux réalités des communes** tant qu'elles veillent à incorporer, avec un soin particulier, une dimension handicap dans les différents projets concernant l'ensemble de la population.

**Handycity®** est une reconnaissance du travail accompli par les communes pour leurs actions inclusives. Il est remis (ou non) **tous les 6 ans** aux communes signataires de la Charte qui ont introduit un pré-bilan à mi-mandat et leur candidature au Label.

## **Des formations**

Les **formations** que nous proposons couvrent de **nombreux domaines** : accessibilité, législation, anti-discrimination, troubles cognitifs, rédaction en Facile À Lire et à Comprendre et sensibilisations aux handicaps.

Ces formations sont en grande partie **dispensées par les collaboratrices Esenca, expertes et passionnées par leurs métiers.** Parce que les éléments théoriques n'ont de sens qu'en lien avec votre pratique, nous vous proposons un **contenu adapté à vos réalités** et adaptons le contenu des formations à vos demandes et attentes spécifiques.

Nos **formations sont dispensées à Bruxelles et en Région wallonne.** Nous pouvons également dispenser ces formations **au sein de vos structures** et à la demande.

## **Esenca sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles**

Esenca est une association présente sur l'ensemble du territoire de la FWB. Les entités territoriales sont les suivantes : Brabant, Brabant Wallon, Centre, Charleroi et Soignies, Liège, Luxembourg, Mons Wallonie picarde et Namur.

## **Contact**

Tél : 02 515 02 65 • [www.esenca.be](http://www.esenca.be) • [esenca@solidaris.be](mailto:esenca@solidaris.be)



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE